



**UFR  
MATHÉMATIQUES**

UNIVERSITÉ  
Clermont Auvergne

## **UFR MATHÉMATIQUES**

### **Procès-verbal du Conseil de l'UFR Mathématiques**

**Séance du 2 juillet 2018 à 15 heures 30**

Présents : Véronique BAGLAND, Cédric BARREL, Frédéric BAYART, Rénaud CHALAYER, Myriam CHARRAS-GARRIDO, Monique CHICOURRAT, Laurent CHUPIN, Christine DEMEUSOIS, François DUMAS, Jean Marie LESCURE, François MARTIN, Arnaud MUNCH, Pierre-Marie PRINCIAUX, Cloé ROUCH, Laurence SCHMITT.

Excusés : Mélanie DAUDET ; Sophie FOURNIER ; Jérémie GOUDERGUES ; Anne-Françoise YAO.

### **Ordre du jour**

1. Informations générales
2. Bilan de l'année
3. Proposition de Modalités de Contrôle de Connaissances pour l'année 2018- 2019
4. Agrément des intervenants extérieurs pour l'année 2018-2019 (SPLS et UFR Maths)
5. Proposition d'un Cahier des Charges des Responsables de Formation
6. Services d'enseignement pour l'année 2018-2019
7. Questions diverses

### **Annexe**

- 1 : Propositions de Modalités de Contrôle des Connaissances pour l'année 2018-2019
- 2 : Liste pour l'agrément des intervenants extérieurs pour l'année 2018-2019
- 3 : Proposition de Cahier des Charges des Responsables de Formation

La séance du Conseil ouvre à 15H30.

## **1. Informations générales**

### ➤ Point sur Parcoursup

Laurent CHUPIN commence par donner des informations sur la procédure Parcoursup qui a été mise en place cette année pour les nouveaux bacheliers.

Il rappelle que tous les bacheliers titulaires d'un Baccalauréat S souhaitant s'inscrire en Licence Mathématiques ou en Licence MIASHS ont reçu comme réponse un « oui ». Une étude de dossier a été faite pour les bacheliers non issus de la filière scientifique. Selon les cas, ils se sont vu attribuer un « oui » ou un « oui si ». Pour ces derniers, ils devront donc passer des tests de positionnement sur internet accessibles jusqu'au 27 août, afin d'évaluer leur niveau. A la rentrée, en fonction des résultats obtenus au test de positionnement, ils se verront proposer une semaine de remise à niveau (du 3 au 7 septembre). Ces derniers se verront également proposer en parallèle un tutorat.

Laurent CHUPIN rappelle que la date de rentrée pour l'ensemble des étudiants est fixée au lundi 10 septembre.

### ➤ La Loi ORE

Laurent CHUPIN présente ensuite les décisions prises par l'UCA concernant les crédits accordés aux Universités dans le cadre de la Loi Orientation Réussite Étudiant. L'UCA a choisi de flécher une partie des crédits pour des heures attribuées à des référents en première année de Licence. Chaque étudiant de première année se verra attribuer un référent (ce sera un enseignant) qui s'occupera d'environ 40 à 50 étudiants. Celui-ci sera rémunéré à hauteur de 10 heures de service. Pour les étudiants acceptés à l'Université avec un « oui si » dans la procédure Parcoursup, les groupes ne compteront que 20 à 25 étudiants et les référents seront rémunérés à hauteur de 15 heures de service.

## **2. Bilan de l'année**

### ➤ Conseils de Perfectionnement

On rappelle que les Conseils de Perfectionnement nouvellement mis en place à l'UFR Mathématiques se sont tenus en juin pour les deux licences. Le premier Conseil de perfectionnement du Master Mathématiques aura lieu en Septembre, tout comme celui du Master Mathématiques Appliquées, Statistiques pour lequel un tel conseil existe déjà depuis plusieurs années.

Lorsque tous les Conseils de l'UFR auront eu lieu, un bilan général sera établi.

### ➤ Services d'enseignement

Laurent CHUPIN dresse un bilan des services d'enseignement de l'année écoulée. Il informe les membres du Conseil que la cinquantaine d'enseignants-chercheurs de l'UFR Mathématiques assurent 11000 heures de cours par an, soit en moyenne 220 heures par enseignant. On remarque donc que ces derniers effectuent un nombre important d'heures complémentaires. De plus, 500 heures sont aussi effectuées par des intervenants extérieurs, ce qui s'avère relativement peu.

Au vu de ce constat, il est prévu de faire intervenir davantage de vacataires l'an prochain notamment en L1 Mathématiques (dans l'UE TC Maths) ainsi qu'en Master Mathématiques Appliquées, Statistiques où des intervenants issus du monde de l'entreprise peuvent se voir confier certains enseignements.

### **3. Proposition de Modalités de Contrôle de connaissance pour l'année 2018-2019**

Les modalités de contrôle des connaissances qui sont rédigées pour chacune des formations de l'UFR Mathématiques constituent les documents officiels qui décrivent comment doit se dérouler l'année et comment doivent être évalués les étudiants.

Laurent CHUPIN présente aux membres du Conseil les modalités de contrôle des connaissances que chaque responsable d'année a rédigées.

Une fois validées par le Conseil d'UFR, celles-ci seront transmises au Pôle Administratif Cézéaux pour relecture puis seront remises à la CFVU qui étudiera l'ensemble des modalités de contrôle des connaissances de toutes les composantes.

Les règles générales sont les mêmes que l'an dernier, mais il y a quelques modifications :

- Laurent CHUPIN souhaite que les membres du Conseil se prononcent notamment sur le nombre d'absences tolérées lors des contrôles continus. Il faut en particulier distinguer les absences justifiées des absences injustifiées pour lesquelles les étudiants se voient attribuer un zéro. Concernant les absences justifiées, l'UFR Mathématiques souhaite proposer la règle suivante :

*En cas d'absence justifiée à une épreuve écrite ou orale de contrôle continu :*

*- si le nombre de notes du CC est égal à 2, une épreuve de substitution est mise en place.*

*- si le nombre de notes du CC est supérieur ou égal à 3, il y a possibilité (au choix de l'enseignant) soit de neutraliser la note, soit de mettre en place une épreuve de substitution.*

*En cas d'absence (justifiée ou injustifiée) à au moins 2 épreuves de CC ou de substitution dans une même UE, l'étudiant sera considéré comme défaillant et devra se représenter en deuxième session.*

**Le Conseil approuve ce point à l'unanimité.**

- Il est aussi indiqué, qu'en première année, pour les épreuves des UE « Tronc Commun Maths TCM S1 » et « Mathématiques Appliquées aux Autres Sciences MAAS S2 », on prévoit d'organiser une épreuve écrite en examen terminal. Celle-ci se déroulerait après les vacances de la Toussaint, une fois les enseignements de cette UE terminés.

**Le Conseil approuve cette décision à l'unanimité.**

**Les Modalités de Contrôle des Connaissances sont validées dans leur ensemble** (Les documents concernant les Modalités de contrôle des connaissances de l'UFR Mathématiques sont joints en Annexe).

### **4. Agrément des intervenants extérieurs pour l'année 2018-2019 (SPLS et UFR Mathématiques)**

Il est d'usage, lors du dernier Conseil d'UFR de l'année universitaire, de demander aux membres du Conseil de se prononcer sur le renouvellement d'agrément des vacataires qui sont intervenus au cours de l'année universitaire 2017-2018 et qui sont susceptibles d'intervenir à nouveau à la prochaine rentrée.

Aussi, Laurent CHUPIN présente la liste des vacataires qui sont intervenus en 2017-2018 dans les UE transverses du SPLS, ainsi que la liste des vacataires qui sont intervenus dans les différentes formations de l'UFR Mathématiques.

**Le Conseil approuve le renouvellement d'agrément pour l'ensemble des intervenants proposés.** (Listes jointes en Annexe).

## **5. Présentation du Cahier des Charges des responsables de formation**

François DUMAS et Arnaud MUNCH s'étaient portés volontaires pour élaborer un document récapitulatif de l'ensemble des tâches incombant aux responsables de formation, afin que ces derniers sachent quelles sont leurs prérogatives lorsqu'ils acceptent cette responsabilité. Le but de la démarche est d'aider les futurs responsables de formation dans leur travail.

François DUMAS présente aux membres du Conseil le texte qu'ils ont rédigé afin que ceux-ci puissent faire part de leurs questions et de leurs éventuelles remarques (Document joint en annexe).

Une discussion s'engage et quelques points dans le document font l'objet d'échanges :

Concernant le Point I partie 3 : Il est souligné que l'équipe de pilotage doit non seulement veiller au respect des modalités de contrôle des connaissances (MCC) mais aussi élaborer ces MCC.

Concernant le Point II partie 3 : Au sujet de la Communication externe : Laurent CHUPIN tient à souligner que ce sont plutôt les responsables de l'UFR Mathématiques qui doivent assurer et coordonner la présence des enseignants sur les salons tels qu'Infosup ou lors des Journées Portes Ouvertes, plutôt que les équipes pédagogiques des différentes mentions.

Point III : il faudrait ne pas réduire à la seule équipe de pilotage les tâches mentionnées dans cette troisième partie du document.

**Le document sera revu en fonction des remarques qui ont été faites lors de ce Conseil.**

## **6. Services d'enseignement pour l'année 2018-2019**

Véronique BAGLAND, qui est en charge avec Nicolae Cindea de la Commission des Services à l'UFR Mathématiques, prend la parole pour faire un point de ce qui est prévu pour la prochaine rentrée.

Comme les maquettes étaient nouvelles l'an dernier et que l'attribution des services avait été revue en 2017-2018, les enseignants avaient la possibilité de garder les cours, TD ou TP qui leur avaient été attribués l'an dernier, c'est ce que la plupart ont fait.

Il a fallu comme tous les ans trouver des personnes pour assurer les enseignements de celles et ceux qui se sont vus accorder une délégation au CNRS, ainsi que les enseignements de Claire DEBORD, Maître de Conférence à l'UFR Mathématiques, qui a obtenu un poste de Professeur sur Paris à la rentrée prochaine.

Véronique BAGLAND indique que presque tous les enseignants ont leur service. On est reparti sur le même nombre de groupes que l'an dernier. Il reste 14 groupes de Tronc Commun Maths et 16 groupes de Mathématiques Appliquées aux Autres Sciences à attribuer.

Il y a une incertitude concernant les doctorants car pour le moment on ne sait pas lesquels vont enseigner.

## **7. Questions diverses**

### ➤ Responsabilités d'années pour la prochaine rentrée.

Laurent CHUPIN fait un point sur les changements de responsables de formation qui auront lieu en septembre.

- En L3 Mathématiques, Jérôme CHABERT remplacera Claire DEBORD qui part à Paris.
- En L2 MASHS, Yue Jun PENG prendra la place de Kamal BOUSSAF qui lui assurera la responsabilité de la L3 MASHS à la place de Jérôme LEMOINE.
- En Master Mathématiques Appliquées, Statistiques : Erwan SAINT LOUBERT BIE assurera la responsabilité de la première année du Master et Nourddine AZZAOUI celle de la deuxième année. Anne-Françoise YAO qui était responsable du Master jusqu'à cette année, s'occupera des relations avec les entreprises et de la formation continue.

### ➤ Première réunion du réseau des Statisticiens Clermontois

Laurent CHUPIN donne la parole à Myriam CHARRAS-GARRIDO. Celle-ci souhaite informer les membres du Conseil de la création d'un Réseau de Statisticiens Clermontois regroupant, pour l'instant, des ingénieurs et des chercheurs.

La première réunion doit avoir lieu le jeudi 12 juillet et Myriam CHARRAS-GARRIDO a sollicité Laurent CHUPIN pour organiser cette réunion dans les locaux de l'UFR Mathématiques et réserver l'Amphi Hennequin, ainsi que deux salles de cours. Elle s'est également adressée au Laboratoire de Mathématiques Blaise Pascal, qui a accordé une participation financière à cette journée, notamment pour prendre en charge les frais de restauration.

Le Conseil est très favorable à ce type d'action et accepte de mettre à disposition l'Amphi Hennequin ainsi que deux salles de cours le jeudi 12 juillet.

L'ordre du jour étant épuisé, Laurent CHUPIN clôt la séance du Conseil à 17H15.

## **ANNEXE**

1. Propositions de Modalités de Contrôle des Connaissances pour l'année 2018-2019
2. Liste pour l'agrément des intervenants extérieurs pour l'année 2018-2019
3. Proposition de Cahier des Charges des Responsables de Formation